

L'Ecu d'or de 1948

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **42 (1947)**

Heft 4-fr: **Numéro spécial pour la Suisse romande et italienne**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La beauté de nos villes n'est pas due au hasard. C'est malheureusement au hasard que se construisirent, il y a quelque cinquante ans, les faubourgs. On en peut juger du haut d'une illustre citadelle. Il suffira d'un demi-tour pour avoir de Neuchâtel un tout autre spectacle.

Neuchâtel. La bellezza delle nostre città non è dovuta al caso. A caso invece si sono costruiti, cinquant'anni fa, i sobborghi. Basta guardare dall'alto di un'illustre cittadella. Un mezzo giro, e si avrà di Neuchâtel una visione molto diversa.

L'Ecu d'or de 1948

Au début de mars, pour la troisième fois, les belles médailles de chocolat du « Heimatschutz » et de la Protection de la Nature ont été mises en vente dans toute la Suisse allemande, au Tessin et dans les cantons de Fribourg, de Genève et du Valais. Leur succès fut dans l'ensemble des plus réjouissants. Bien que le chocolat soit maintenant rentré dans le circuit économique normal, les résultats obtenus dans de nombreux cantons ont atteint ceux des deux campagnes précédentes, notamment au Valais, à Fribourg et au Tessin. A Bâle-Ville, la recette a même été d'un tiers supérieure à celle de 1947, tandis que les villes de Zurich et de Berne, comme on pouvait du reste s'y attendre, ont marqué un léger recul;

les chiffres enregistrés dans ces localités furent néanmoins très satisfaisants: à elle seule, la ville de Zurich figure à notre tableau de vente avec 110 000 écus!

Malheureusement, le canton de Genève a été de nouveau fort décevant. Les éclaireurs s'étaient enrôlés cette fois-ci avec beaucoup de zèle comme vendeurs, mais ils ne réussirent à placer que 10 000 médailles, soit un quart seulement de ce que le chiffre de la population eût permis d'escompter sur la base du résultat global d'autres villes. Serait-ce qu'à Genève on ne s'intéresse guère à notre activité, ou bien que l'on n'y aime pas le chocolat?

Le tour des cantons de Vaud et de Neuchâtel, enfin, viendra le 8 mai. Nous prions instamment nos lecteurs de collaborer de toutes leurs forces à la réussite de notre effort. Les Sections du « Heimatschutz » reçoivent, répétons-le, une part du bénéfice net proportionnelle au nombre des écus vendus dans leur ressort.

Les pages ci-après vous donneront une idée du travail si fécond que le « Heimatschutz » peut entreprendre aujourd'hui dans les domaines les plus divers grâce aux ressources que lui procure la collecte de l'Ecu d'or. Nous ne sommes d'ailleurs pas seuls à en profiter, car nous versons des subsides importants à des institutions dont les buts sont analogues aux nôtres. C'est ainsi que le Comité central, lors de sa dernière séance, a décidé d'allouer une somme de fr. 5000.— au « Glossaire des patois romands ».

On est aujourd'hui en droit d'espérer que la vente des médailles de chocolat frappées « pour le visage aimé de la Patrie » pourra se répéter d'année en année, pour le plus grand bien du pays tout entier.

La vendita del tallero 1948

In principio di marzo si sono messi in vendita per la terza volta i talleri dorati della Lega svizzera per la protezione della Natura e per la difesa del patrimonio nazionale in tutta la Svizzera tedesca, nel Ticino e nei Cantoni di Friburgo, Ginevra e Vallese. Tutto sommato, il successo è stato molto lusinghiero. Benchè la cioccolata non sia più ormai un articolo raro, in molti cantoni, fra i quali il Vallese, Friburgo e Ticino, il risultato non fu inferiore a quello degli anni precedenti. Nella città di Basilea la vendita fu di un terzo superiore a quella del 1947, mentre a Zurigo e Berna si è avuto un leggero regresso, del resto previsto. In ogni modo anche in queste località il risultato si può dire soddisfacente. Soltanto a Zurigo furono venduti in cifra tonda 110 mila talleri.

Nelle pagine che seguono ognuno potrà vedere quale lavoro proficuo le due leghe interessate possono attualmente realizzare grazie alla vendita del tallero. L'introito di questa azione non va soltanto a nostro favore, ma viene in parte devoluto anche a istituzioni che hanno scopi analoghi ai nostri. Così, p. es., il Comitato centrale, nella sua ultima seduta ha deciso di assegnare una somma di Fr. 5000.— al « Glossaire des patois romands ». Oggi è lecito sperare che la vendita del tallero per la Natura e il Patrimonio nazionale diventi un'istituzione permanente, utile a tutto il Paese.

Semailles dorées — Belle moisson

Le bénéfice des Ecus d'or s'est réparti entre les Ligues de la Protection de la nature et du Patrimoine National. Il a été affecté tout d'abord aux œuvres qu'elles subventionnent en commun, la protection du lac de Sils par exemple.

De sorte que les sommes revenues en propre à la Ligue du Patrimoine (Heimatschutz) se répartissent de la manière suivante :

<i>I. Recettes:</i>		Fr.	Fr.
Produit de la vente en 1946		164 466.96	
Produit de la vente en 1947		217 345.56	
Intérêts perçus		5 439.—	
Total des recettes			387 251.52

<i>II. Dépenses:</i>			
En 1946: Répartition aux sections cantonales (Fr. 77 860.—) et subsides divers		98 218.80	
En 1947: Répartition aux sections cantonales et subsides divers (voir détail ci-après)		220 150.—	
Total des dépenses			318 368.80
Solde disponible			<u>68 882.72</u>

Comment la Ligue du Patrimoine a-t-elle employé en 1947 la part qui lui est revenue?

Allocations à ses Sections cantonales 113 150.—

C'est en effet surtout au sein de ses Sections cantonales indépendantes que se poursuit l'œuvre pratique du « Heimatschutz ». Les rapports sur l'activité, dont elles ont fait preuve grâce aux sommes mises à leur disposition, présentent une image suggestive de leurs interventions très diverses: subsides pour restaurer de nombreux monuments, propager les costumes nationaux, cultiver les dialectes et les patois, les coutumes locales, le théâtre populaire, la littérature folklorique, etc.

Développement d'institutions créées par ses soins:

Bureau-Conseil d'architecture et d'aménagement rural et urbain 15 000.—

Ce service offre son concours gracieux aux particuliers et aux autorités de toutes les régions du pays; son activité manifeste que le « Heimatschutz » ne se borne nullement à conserver, mais qu'il sait aussi créer.

Pour encourager l'activité du « Heimatschutz » en Suisse romande et au Tessin . . . 7 000.—

Transport 135 150.—

Contributions supplémentaires à certaines Sections

(dont les ressources sont insuffisantes pour accomplir des travaux déterminés) :

<i>Section de la Suisse Centrale</i> : Pour la conservation des ruines du Château de Hunenberg (C. de Zoug)	2 000.—
<i>Section d'Argovie</i> : Pour sauvegarder l'église gothique de Moeriken	5 000.—
<i>Section tessinoise</i> : Pour permettre d'éditer le dernier tome de l'ouvrage « Svizzera italiana nell'arte e la natura »	1 000.—
<i>Section de l'Engadine</i> : Pour mettre en état la Place de l'Eglise à Guarda	4 000.—

Subventions à des institutions qui se sont assigné des buts analogues.

En raison de la situation précaire des finances publiques, la Confédération a réduit ou même supprimé toute une série de subventions, au grand dam d'associations dont l'activité présente cependant un extrême intérêt pour la culture suisse. Le « Heimatschutz », conformément à la mission que le peuple suisse lui a confié, estime qu'il est de son devoir de venir en aide à celles d'entre elles qui poursuivent en toute indépendance des tâches désintéressées très proches des siennes. Il a donc alloué :

au <i>Glossaire de la Suisse alémanique</i> (Schweizerisches Idiotikon) qui souffre de graves difficultés financières	10 000.—
à la <i>Lia Rumantscha</i> pour encourager et maintenir la langue réto-romane et les traditions romanes dans les zones grisonnes où elles sont menacées	20 000.—
à la <i>Société suisse de Préhistoire</i> et à l' <i>Institut suisse de Préhistoire</i> (Bâle) pour soutenir leur activité, compromise par la suppression des subventions fédérales qui leur étaient accordées jusqu'ici: 2 fois fr. 4 000.—	8 000.—
à l'Association intercantonale pour la <i>Protection des sites du Lac de Zurich</i>	2 000.—
à la <i>Société suisse des traditions populaires</i> , contribution aux frais d'une enquête sur les jeux de plein air en Suisse	6 000.—
à la <i>Société suisse des traditions populaires</i> , contribution aux frais d'impression des instructions relatives à une enquête sur la maison paysanne suisse	5 000.—
à la <i>Société suisse d'Histoire</i> pour lui permettre de continuer ses publications sur l'histoire nationale, compromises par la suppression de la subvention fédérale qu'elle recevait	10 000.—
à la <i>Société suisse d'Histoire de l'art</i> pour la publication d'un deuxième volume annuel de la série « Monuments artistiques de la Suisse »	10 000.—
à la <i>Société suisse du Théâtre populaire</i> , contribution aux frais de son service d'examen des pièces populaires écrites en 1947-1948, ainsi qu'aux prix décernés aux meilleures productions	1 000.—
à la <i>paroisse d'Avers-Cresta</i> pour la restauration des fresques médiévales de l'église du village	1 000.—
Total prélevé sur le bénéfice de la vente des médailles	<u>220 150.—</u>